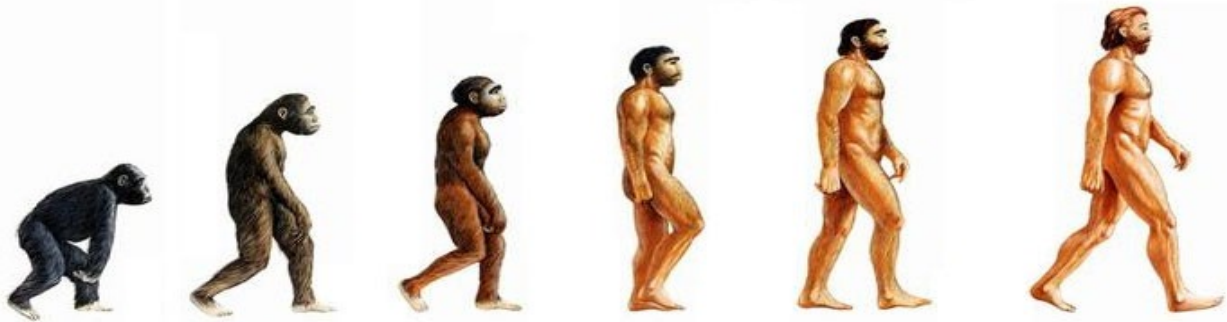


PROPOSITIONS DE SERVICES

VIGUIE SOCIAL & MOBILITE: Prévention Consulting et Normes d'Adaptation



SAVEZ VOUS GERER VOTRE SOCIAL?



Un poste qui représente plus de 50% de votre coût de revient ne peut être considéré comme une simple variable d'ajustement.

La gestion des Ressources Humaines représente la valeur ajoutée et la pérennité de votre entreprise, savez vous adapter toutes ces normes sociales en constante évolution, et parfois contradictoires?

Savez vous gérer au mieux:

- vos embauches et vos contrats de travail?
- La vie de vos contrats (absences, maladies, congés, sanctions, promotions, avenants...)?
- La rupture de vos contrats? (licenciement, retraites, ruptures conventionnelles)...
- vos élections de représentants du personnel et votre règlement intérieur?
- les inaptitudes de vos salariés?
- les différents avantages sociaux (prévoyance, mutuelle, médaille du travail...)
- vos congés payés?
- votre Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (D.U.E.R)?
- la prévention de la pénibilité de vos salariés?
- la prévention des troubles musculo squelettiques (TMS), prévention des lombalgies, prévention des risques psycho-sociaux (RPS)?

Savez vous optimiser votre coût du travail (durée du travail, décompte et contrôle des heures supplémentaires, allègements de charges, optimisation des cotisation sociales (versement transport, Taux accident du travail...)?

Êtes vous bien organisés de l'utilisation du chronotachygraphe à la prépaie et jusqu'à la paie?

Savez vous gérer efficacement un prud'homme?

Combien peut vous coûter un licenciement pour inaptitude professionnelle d'un salarié et quelles sont vos obligations de reclassement?

Avez vous des problèmes de capacité professionnelle, d'honorabilité, de capacité financière ou simplement de licences de transport?

Avez vous des problèmes financiers et/ou de trésorerie et souhaitez vous un accompagnement dans le cadre de la mise en place d'un plan de sauvegarde?

A ces questions (et à bien d'autres), **VIGUIE SOCIAL & MOBILITE** vous propose des solutions à la pointe de l'actualité juridique et sociale et ce sur simple abonnement.

QUI?

Yann Viguié, 20 ans d'expérience dans le social et le juridique transport dont 14 ans dans le déménagement.

diplômé d'un master II transport et d'un DEA économie du travail

médaille d'argent de l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS)

Administrateur du Comité Technique Régional de la CRAMIF

appuyé par une équipe de spécialistes:

- avocats spécialisés en transport et déménagement,
- un psychologue du travail, un ergonome, des consultants pôle emploi,
- un masseur kinésithérapeute ostéopathe,
- des cabinets de recrutement spécialisés,
- des assureurs du transport et du déménagement,
- des consultants et sociétés de services spécialisés dans le transport,
- un ancien directeur du travail transport

QUOI?

DES FORMATIONS et des MISSIONS DE CONSEIL SUR MESURE

FORMATIONS:

Des modules de formation adaptés, en centre de formation ou en intra entreprise

- 1) contrat de travail: de l'embauche à la rupture (7h)**
- 2) initiation à la convention collective des transports (2 jours : 14h)**
- 3) initiation au coût de revient en déménagement: le devis « 5 postes » (7 h)**
- 4) la rédaction ou la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (D.U.E.R) (7h)**
- 5) La prévention de la pénibilité en déménagement (7 h)**
- 6) Formation Gestes et Postures et Hygiène de Vie dans les activités de déménagement » (7h) prévue pour tout nouvel embauché en CDI par l'accord déménagement du 3/11/2010 étendu et publié au journal officiel le 28 janvier 2012, obligatoire depuis le 1^{er} février 2012.**

CONSEIL:

« check-up social »: état des lieux et analyse des dysfonctionnement sociaux interne:

- **interventions ponctuelles en cas de contentieux (inspection du travail, CRAM, Urssaf, prud'hommes...)**
- **élaboration d'accords ou de plan d'actions: « seniors », égalité homme - femme », pénibilité...**
- **étude de poste en cas d'inaptitude professionnelle,**
- **préparation et élaboration d'accords d'entreprise: « temps de travail et temps de trajet », mise en œuvre du quinquennal, gestion des CDD d'usages (contrats saisonniers et journaliers), aide au choix et à la mise en place d'une mutuelle d'entreprise,**
- **aide à l'embauche de personnel d'encadrement, commerciaux, responsables d'agences, mise en relation, etc...**

Entreprise individuelle EIRL SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z

Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

TARIFS:

MODALITES d'ABONNEMENT: 100 € H.T par trimestre: accès au service,

- **bénéficie d'une newsletter hebdomadaire d'informations thématiques d'actualités,**
- **droit à 4 h par trimestre de consultation juridique téléphonique sur tous vos problèmes juridiques quotidiens.**

FORMATION: 1200 € H.T la journée par session (jusqu'à 12 personnes maximum)

Si demande groupée, tarifs dégressifs possibles, nous consulter
prise en charge OPCA Transports possible,
subvention CRAM ou ANACT possibles (nous consulter)

**CONSULTATION PERSONNALISE: « check-up social »
1200 € H.T la journée plus frais, ou 200 € H.T de l'heure.**

Pour toute demande spécifique ou personnalisée, nous consulter, possibilité de rémunération au pourcentage en fonction des économies réalisées, des sommes recouvrées ou des minorations d'amendes obtenues (contentieux inspection du travail, CRAM, Urssaf, prud'hommes...)

Je soussigné:

COMMANDE DE SERVICES VIGUIE SOCIAL & MOBILITE

Tél. : 06 64 16 08 94 -

SIRET: 51769901700018

CLIENT: ENTREPRISE

Adresse

CONTACT / FONCTION:

TELEPHONE

EMAIL :

N° SIRET

N° TVA :

Nom du Client

Portable :

Fixe :

Objet de la demande d'intervention

Adresse de la formation ou de la
prestation de conseil

S'abonne à **VIGUIE SOCIAL & MOBILITE** (joindre un chèque de 100 € à l'ordre de **VIGUIE SOCIAL & MOBILITE** pour le trimestre en cours) « TVA non applicable, art. 293 B du CGI. »

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières jointes au présent document et les accepte (cochez la case)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Le :

Bon pour accord :

Nom et Signature: